



CONGO-RDC

Les deux pays signent un accord de coopération énergétique

Accord de coopération relatif à la mise en œuvre du projet « Boucle de l'amitié énergétique », tels sont les termes du texte signé, le 6 décembre, entre la République du Congo et la République démocratique du Congo, à l'issue de l'entretien que les deux chefs d'Etat, Denis Sassou N'Guesso et Félix Antoine Tshisekedi Tchilombo, ont eu à Brazzaville.

Libellé en neuf articles, l'accord met en avant « les relations de coopération et d'intégration existant entre les deux Etats, dans le cadre des organisations sous-régionales, régionales et internationales auxquelles ils font partie » comme une opportunité de développement de ce projet qui vise notamment « à assurer l'interconnexion des réseaux électriques des deux pays ». En pratique, la connexion reliera Inga-Kinshasa en République démocratique du Congo et Brazzaville-Centrale électrique de Pointe-Noire en République du Congo, avec des avantages pour les parties contractantes sur l'alimentation de leurs zones industrielles.

Dans une déclaration conjointe, les deux dirigeants invitent leurs pairs d'Afrique centrale « à se joindre à leurs efforts pour l'intégration sous-régionale en matière énergétique ».

Page 5



Echange des parapheurs entre Félix Antoine Tshisekedi Tchilombo et Denis Sassou N'Guesso/DR

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

L'Afrique centrale veut s'appuyer sur les ressources forestières



Une vue des experts et participants

Des hauts fonctionnaires et experts de la sous-région, réunis à Brazzaville pour leur 3^e comité intergouvernemental, entendent proposer un modèle économique plus diversifié et résilient ayant pour base la transformation industrielle du bois.

Organisée par le gouvernement congolais et la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, la rencontre qui se tient dans la capitale congolaise a pour but de proposer, à l'endroit des décideurs politiques, des pistes de solutions pour accélérer la diversification des économies jugées fragiles de cette sous-région fortement dépendante des revenus issus de l'exploitation pétrolière et minière.

Page 3

CONSOMMATION

Plaidoyer pour la réduction des importations des produits carnés

EDITORIAL
Image

Page 2

La Concertation nationale des organisations paysannes et des producteurs agricoles du Congo (Cnop-Congo) a plaidé, auprès des pouvoirs publics, pour la réduction à 70% des importations de produits carnés. L'objectif étant de valoriser la production nationale et favoriser la contribution du secteur agricole au PIB.

Page 3

BANDITISME

Le viaduc de Brazzaville objet d'actes inciviques



Des citoyens malintentionnés démolissent les piliers du viaduc reliant Brazzaville à Kintélé sur 7 km.

Environ quatre piliers, en partant du quartier « Petit-Chose », dans

le 6^e arrondissement, Talangaï, portent les marques de ces actes d'incivisme pouvant causer l'effondrement de l'infrastructure si l'on n'y prend garde.

Page 6

COOPÉRATION

La Chine s'engage « sans relâche » à soutenir le Congo

Page 16

ÉDITORIAL

Image

Même si bien des obstacles restent dressés sur la route vers le progrès économique et social qui figure au cœur du programme présidentiel de ce nouveau quinquennat, l'image que projettent du Congo les travaux entrepris pour assainir les finances publiques, lutter contre la corruption et les antivaleurs, former les jeunes générations, achever la construction des grandes infrastructures sur toute l'étendue du territoire national, protéger la population contre la pandémie du coronavirus, cette image est indiscutablement très positive.

Certes, elle ne garantit pas à chacune et à chacun de nous que tout ira mieux à brève échéance dans le meilleur des mondes, mais elle attire vers notre pays, notre nation, le regard des puissances extérieures et des investisseurs étrangers qui placent à juste titre l'Afrique au cœur de leur stratégie. Ce qui nous donne de sérieux atouts pour préparer un avenir dont les nouvelles générations tireront à coup sûr le plus grand profit individuel et collectif.

Oui, l'image que nous projetons de nous aujourd'hui sur la scène internationale est positive, très positive. Situé au cœur de l'immense Bassin du Congo qui s'impose comme l'un des principaux acteurs mondiaux de la lutte contre le dérèglement climatique, doté d'une population aussi jeune qu'ambitieuse et de ressources naturelles aussi riches que diverses, perçu à juste titre comme l'un des pays les mieux sécurisés de l'Afrique, gouverné par un homme, notre président, qui s'implique fortement dans la prévention et la gestion des crises dont souffre toujours le continent, le Congo est devenu, ou plutôt redevenu un acteur incontournable de la scène africaine.

Dans ce contexte global, il revient aujourd'hui à chacun d'entre nous de profiter de l'actif collectif qui a été construit tout au long des deux dernières décennies après que notre nation s'est enfoncée dans des conflits internes destructeurs. Autrement dit, de nous investir plus et mieux dans le développement des activités économiques là où nous vivons, dans la mise en valeur de notre sol et de notre sous-sol, dans le développement des échanges avec nos frères et nos voisins de l'Afrique centrale, dans l'affirmation de notre goût pour l'art et la culture. Bref dans la construction d'une société plus dynamique, plus juste, plus ouverte sur le monde extérieur.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Pierre Ngolo évoque la mémoire de Justin Lekoundzou

Le président du Sénat et ancien secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, a évoqué le 4 décembre, dans une interview accordée à la presse, la mémoire de l'ancien membre du bureau politique et membre d'honneur du PCT, Justin Lekoundzou Itihi Ossetoumba, décédé le 25 novembre à Brazzaville.

Le PCT vient de perdre un grand dirigeant, un mobilisateur et un stratège politique, selon Pierre Ngolo. Malgré la diversité et la complexité des circonstances socio-politiques, l'illustre disparu défendait toujours les idéaux de sa formation politique, a-t-il assuré.

C'est ainsi que le président du Sénat a formulé le souhait de voir tous les membres du parti arborer permanentement leurs insignes durant le temps que va durer le deuil ; symbole, selon lui, de la matérialisation de la fidélité de Lekoundzou au PCT. Parlant du courage politique de l'illustre disparu, Pierre Ngolo s'est rappelé les moments cruciaux et les grandes envolées oratoires de la Conférence nationale souveraine en 1991 lorsque le PCT, parti unique de l'époque, s'est vu ruer sur lui toutes les critiques des participants à cette grand-messe en ce qui concernait son bilan, et l'illustre disparu bravait tout le brouhaha de la salle pour expliquer dans les détails les actions marquantes de la gouvernance publique du parti unique.

« Les menaces diverses n'avaient aucune influence



Pierre Ngolo

sur Lekoundzou. Pendant les moments de la traversée du désert du PCT, Justin Lekoundzou était accroché à ses convictions et à ses engagements. Malgré tous les obstacles que l'on mettait sur la route du parti, le défunt avait toujours sa tête hors de l'eau en tenant des meetings et autres activités. Il en a fait même la prison », a-t-il indiqué.

Répondant à une question d'un journaliste sur le surnom de Maradona que portait Justin Lekoundzou, l'ancien secrétaire général du PCT a répondu que les membres du parti l'appelaient ainsi parce qu'il était un bon stratège politique comme Maradona l'était au football. Par ailleurs, Pierre Ngolo a relevé que Lekoundzou était un grand démocrate parce qu'autant il défendait ses points de vue, autant il reconnaissait la pertinence de ceux des autres.

Dans la vie de tous les jours, a dit Pierre Ngolo, il était un homme très sociable et ouvert. Ce qui lui a permis, a renchérit le président du Sénat, d'assurer avec aisance de nombreuses fonctions politiques et administratives.

Roger Ngombé

« Les menaces diverses n'avaient aucune influence sur Lekoundzou. Pendant les moments de la traversée du désert du PCT, Justin Lekoundzou était accroché à ses convictions et à ses engagements. Malgré tous les obstacles que l'on mettait sur la route du parti, le défunt avait toujours sa tête hors de l'eau en tenant des meetings et autres activités. Il en a fait même la prison »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFRIQUE CENTRALE

S'appuyer sur les ressources forestières pour diversifier les économies

La problématique de la transformation industrielle est au centre de la 37^e session du Comité intergouvernemental pour l'Afrique centrale, qui s'est ouverte le 6 décembre à Brazzaville. Des hauts fonctionnaires et experts de la sous-région vont tenter de proposer un modèle économique plus diversifié et résilient.

Organisée par le gouvernement congolais et la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA), la rencontre des pays de la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale) planche sur les défis de la diversification économique dans une sous-région. Durant cinq jours, a précisé Vera Songwe, la secrétaire exécutive de la CEA, les participants vont formuler des recommandations sur les moyens pratiques de renforcer la compréhension et d'accélérer la diversification des économies dans la sous-région. Le renforcement des économies de la sous-région implique, a poursuivi Vera Songwe, des engagements politiques des États à créer les meilleures conditions pour l'industrialisation et la participation des acteurs de la société civile. Malgré les avancées enregistrées au cours de ces dernières années en Afrique,



Les participants à l'ouverture des travaux/Adiasion CEEAC, Honoré Tabuna, a évoqué le projet d'élaboration d'un programme de développement de l'économie verte. « Il nous faut mettre en valeur les riches ressources forestières et hydrographiques dont dispose la sous-région. Les pays doivent rapidement comptabiliser les résultats pour bâtir un programme de diversifica-

tion économique », a-t-il insisté. Ouvrant les travaux de cette session 2021 du Comité intergouvernemental, la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Ghislaine Olga Ebouka-Babackas, a plaidé en faveur d'une synergie entre les pays en vue d'impulser le changement de gouvernance et leadership transformationnel. La République du Congo mise sur son nouveau Plan national de développement 2022-2026, a-t-elle dit, afin de maintenir le pays dans la voie de développement, à travers une économie diversifiée et résiliente impliquant les problématiques environnementales.

« La promotion de la bonne gouvernance et du leadership transformationnel en vue de la diversification économique en Afrique centrale

suppose des dirigeants issus de la classe politique et administrative, du secteur privé et de la société civile à même de comprendre les enjeux d'un changement radical de comportement ; Ce PND est orienté vers une diversification économique reposant sur six domaines : l'agriculture, l'industrie, le tourisme, les zones économiques spéciales, le numérique et l'immobilier », a souligné Ingrid Ghislaine Olga Ebouka-Babackas. Dans toutes les stratégies préconisées dans le PND, a-t-elle ajouté, il y a des actions de l'État, de mettre en place les conditions nécessaires à l'exécution du PND. Le secteur privé est sollicité pour financer les projets à fort impact, y compris la société civile qui doit jouer sa partition dans le processus de développement durable.

Fiacre Kombo

AGRICULTURE

La Cnop- Congo plaide pour la réduction des importations des produits carnés

La Concertation nationale des organisations paysannes et des producteurs agricoles du Congo (Cnop-Congo), lors d'un déjeuner de presse organisé le week-end dernier, a fait un plaidoyer visant à réduire les importations des produits carnés, dans le but de promouvoir et valoriser la production nationale.

Le plaidoyer qui s'adresse aux décideurs publics et de développement a été élaboré dans le souci d'améliorer la compétitivité des petits éleveurs, de réduire à hauteur de 70% les produits carnés importés et enfin, d'accroître la contribution de l'offre locale des filières d'élevage en produits carnés.

« Cette rencontre fait suite à plusieurs activités que nous avons menées. Les importations des denrées alimentaires au Congo posent problème aux éleveurs. C'est pourquoi, nous avons pensé qu'il fallait faire une évaluation sommaire de cette problématique et un plaidoyer est en train d'être fait pour que ces importations soient réduites au profit des éleveurs, des producteurs du Congo », a indiqué Seraphin Médard Ntady, président de la Cnop-Congo.

Selon la Cnop-Congo, la consommation alimentaire du pays est fortement dépendante des importations des produits carnés, à savoir la viande, le poulet, le porc et les abats. L'accentuation continue des importations alimentaires qui sont passées de 120 milliards en 2009 à 600 milliards en 2017, couplée au recul constant de l'offre agricole dont la contribution au produit intérieur brut

national est passée de 30% dans les années 1970 à environ 3,6% actuellement. La persistance des contre-performances du secteur agricole, en général, et des filières d'élevage en particulier, rend le Congo fortement dépendant des importations alimentaires et vulnérable aux moindres chocs économiques.

Pour faire face à cette situation, la Cnop-Congo mise sur l'augmentation de la productivité des petits élevages, en assurant un approvisionnement d'aliments de bétail, de poussins et de matrices de qualité à moindre coût. Il est également question d'accroître la productivité locale en culture de maïs et de soja ainsi que la mise en place d'un système de sécurité sanitaire des aliments opérationnel. Outre le point sur les importations des produits carnés, les membres de la Cnop-Congo et des organisations de la société civile ont évoqué la question sur la validation de la Feuille de route pour l'élaboration du Plan d'action national de la décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale (Dnuaf). A ce propos, la Cnop-Congo a déclaré être prête à s'impliquer dans le processus d'élaboration de cette feuille de route. « La société civile et les organisations paysannes sont prêtes à pouvoir s'impli-

quer dans ce processus de la décennie sauf que nous avons des problèmes à travailler avec les pouvoirs publics en vue de mettre en place, valider le plan d'action proposé qui n'est autre que la feuille de route », a fait savoir Seraphin Médard Ntady.

« L'agriculture familiale n'est pas développée au Congo or c'est elle qui nourrit le peuple. Nous devons donc soutenir cette agriculture pour qu'elle soit plus compétitive car elle se veut plus prospère, plus moderniser. Notre souhait est que le gouvernement prenne ses engagements pour que cette feuille de route soit validée avec la participation du chef de file qui est le ministère de l'Agriculture, acteur principal de ce document. Dès janvier, nous devons nous engager avec toutes les parties prenantes pour que ce travail soit entrepris », a-t-il renchéri.

Notons que cette rencontre entre la Cnop-Congo et les membres de la société civile s'est articulée autour de trois thèmes, à savoir le plaidoyer sur la réduction des importations des produits carnés au Congo, la promotion de la décennie de l'agriculture familiale et la présentation des résultats sur le système alimentaire.

Gloria Imelda Lossele

TRANSPORT AÉRIEN

Se faire vacciner pour favoriser la relance du secteur

Les usagers du transport aérien en République du Congo sont priés de se faire vacciner contre le covid-19, en vue de redonner à ce secteur son rôle de vecteur de développement économique.

Le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Jean Marc Thysthère Tchikaya, a lancé cette invite dans son message relatif à la journée de l'aviation civile internationale, célébrée le 7 décembre de chaque année. « Promouvoir l'innovation aux fins du développement de l'aviation civile dans le monde » est le thème sur lequel sera célébré cette journée jusqu'en 2022. « Le contexte sanitaire international lié à la pandémie à coronavirus a contraint tous les pays du monde à prendre des mesures de restrictions de mobilité. Cette situation a causé une baisse drastique du volume du trafic aérien, impactant fortement l'aviation civile internationale », a fait savoir le ministre des Transports. « Les dommages occasionnés à l'industrie aéronautique et au transport aérien ont des répercussions directes sur l'activité globale, qui resteront perceptibles encore quelques années », a-t-il poursuivi.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de cette pandémie, le gouvernement congolais a pris des mesures telles que la présentation des tests RT-PCR pour tous les passagers au départ et à l'arrivée ; le dépistage systématique de tous les passagers entrant ; la promotion soutenue de la vaccination gratuite pour tous. « Ces mesures ont contribué à garantir la fiabilité du transport aérien au départ comme à l'arrivée des voyageurs dans notre pays, mieux encore la reprise des activités du secteur aérien avec une croissance certes timide mais soutenue ».

Moteur de l'aviation civile, l'innovation a permis depuis près d'un siècle de réaliser des progrès considérables dans tous les domaines, notamment la sécurité, la sûreté, le transport aérien et, de manière plus visible, la construction aéronautique. A cet effet, de nombreuses innovations sont apportées en termes d'équipements, en l'occurrence des aéronefs modernes de plus en plus sûrs, moins bruyants et polluants.

Dans le cadre de la symbiose innovation-protection de l'environnement en matière d'aviation civile, le Congo, partie à la convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du protocole sur des questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques, participe à la promotion de cette fusion.

Lopelle Mboussa Gassia

Déclaration conjointe sanctionnant le sommet de Brazzaville sur la « Boucle d'amitié énergétique » entre la République du Congo et la République démocratique du Congo

1. A l'initiative et sur invitation du président de la République du Congo, son excellence M. Denis Sassou N'Gusso, le président de la République démocratique du Congo, son excellence Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, s'est rendu à Brazzaville ce lundi 6 décembre.

Les deux chefs d'Etat :

a. Considérant les relations de fraternité et de coopération entre les deux Etats aussi bien dans le cadre bilatéral que sous-régional et régional ;

b. Considérant les objectifs consignés dans l'Acte constitutif de l'Union africaine et dans le Traité révisé de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ;

c. Conscient que leurs pays respectifs disposent d'importantes ressources énergétiques et déterminés à optimiser leur mise en valeur pour le bien-être de leurs populations et le développement intégral de leurs nations ;

d. Considérant que le partage des ressources énergétiques est un des moyens d'intégration les plus efficaces entre les deux Etats et un facteur de développement économique mutuel au sein de la sous-région ;

e. Considérant que l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable constitue le septième objectif du développement durable et fait partie des défis majeurs d'aujourd'hui mais aussi d'opportunités de demain ;

f. Considérant que la République démocratique du Congo exploite le barrage hydroélectrique d'Inga dont les capacités peuvent alimenter en courant électrique les territoires respectifs de la République démocratique du Congo et de la République du Congo ;

g. Considérant que la République du Congo dispose du Central électrique à gaz situé à Pointe-Noire, dénommé Central électrique du Congo (CEC), qui



a les capacités d'alimenter les pays voisins ;

h. Considérant que les ressources énergétiques et gazières des deux pays relèvent des énergies vertes ;

i. Tenant compte du projet « Boucle de l'amitié énergétique », projet qui respecte les normes écologiques et qui est une opportunité pour les deux pays à l'effet de réaliser les objectifs ci-dessus ;

1. Réitèrent leur volonté et engagement de réaliser ce

projet, notamment par la signature d'un accord de coopération bilatérale ;

2. Demandent à leurs gouvernements respectifs de tout mettre en œuvre à cet effet, dans les meilleurs délais ;

3. Invitent les pays de la sous-région à se joindre à leurs efforts pour l'intégration sous régionale en matière énergétique.

Fait à Brazzaville, le 6 décembre 2021

Pour la République du Congo

Denis Sassou N'Gusso,

Président de la République, chef de l'Etat

Pour la République démocratique du Congo

Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo

Président de la République, chef de l'Etat

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

Accord de coopération entre la République démocratique du Congo et la République du Congo relatif à la mise en œuvre du projet « Boucle de l'amitié énergétique »

Le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République démocratique du Congo collectivement appelés « les Parties » ou individuellement « la Partie ».

Préambule

Considérant les relations d'amitié et de coopération et d'intégration existant entre les deux Etats, notamment dans le cadre des organisations sous-régionales, régionales et internationales auxquelles ils font partie ;

Considérant les objectifs consignés dans la Charte des Nations unies, l'Acte constitutif de l'Union africaine, le Traité révisé de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et autres instruments juridiques internationaux auxquels les Etats ont souscrit ;

Conscients que les parties disposent de grandes ressources énergétiques et doivent achever les processus devant garantir à leurs populations respectives ainsi qu'à tout le continent l'accès à l'énergie pour un développement intégral et inclusif

Considérant que l'énergie peut être un puissant moyen d'intégration entre les Etats et un facteur de développement économique consensuel ;

Considérant que les Parties disposent chacune d'un énorme potentiel hydroélectrique et gazier ;

Considérant que l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable, constitue le septième Objectif du développement durable et fait partie des défis majeurs d'aujourd'hui mais aussi d'opportunités de demain ;

Ayant à l'esprit que le renforcement de la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives aux énergies à faible émission carbonique et la promotion des investissements dans les infrastructures énergétiques contribuent au développement durable ;

Considérant que la République du Congo dispose d'une Centrale électrique à gaz située à Pointe-Noire, dénommée Centrale électrique du Congo (CEC), qui a les capacités d'alimenter les pays voisins ;

Considérant que la République démocratique du Congo exploite le barrage hydroélectrique de Inga dont les capacités peuvent alimenter en courant électrique les villes de Kinshasa (République démocratique du Congo), de Brazzaville (République du Congo) ;

Considérant que ce projet dénommé « Boucle de l'amitié énergétique » est prioritaire pour les deux pays, ainsi que l'ont réaffirmé leurs chefs d'Etat à plusieurs occasions ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en place le projet dénommé « Boucle de l'amitié énergétique » entre la République du Congo et la République démocratique du Congo, pour assurer l'interconnexion des réseaux énergétiques des deux pays ;

Conscients que la réalisation de ce projet permettra d'employer l'énergie du continent africain pour son propre développement, de garantir l'accès à l'énergie aux populations et aux Entreprises présentes et futures dans les deux pays, tout en donnant vie à une nouvelle ère de développement et d'intégration sous-régionale ;

Par conséquent, au regard de ce qui précède, les Parties conviennent de ce qui suit :

Article 1 : De l'objet

Le présent Accord a pour objet de concrétiser le projet dénommé « Boucle de l'amitié énergétique » entre la République du Congo et la République démocratique du Congo.

Le projet « Boucle de l'amitié énergétique » vise à assurer l'interconnexion des réseaux énergétiques des deux pays.

Article 2 : Des projets identifiés

Dans le cadre de cet Accord, il a été retenu :

L'interconnexion des réseaux électriques reliant Inga-Kinshasa en République démocratique du Congo et Brazzaville- Centrale électrique de Pointe-Noire en République du Congo ;

Cette interconnexion de réseau électrique précitée devrait alimenter les zones industrielles du Katanga en République Démocratique du Congo.

D'autres projets d'interconnexion pourraient faire l'objet d'études par les Parties dans le cadre de cet Accord.

Article 3 : Des phases de réalisation du projet

Une première phase consistera à renforcer les capacités de transport des lignes entre la Centrale électrique du Congo de Pointe-Noire et la Centrale hydroélectrique d'Inga en République démocratique du Congo via Brazzaville ;

Plusieurs phases d'augmentation de capacité de production d'énergie électrique et de construction de lignes de transport associées interviendront dans les deux pays en vue d'alimenter cette Boucle. Il s'agit notamment de l'augmentation de la capacité de production d'électricité de la CEC de Pointe-Noire et de la centrale

hydroélectrique d'Inga.

Article 4 : De la mise en oeuvre du projet

Afin de s'assurer de la faisabilité des projets identifiés, les Parties s'engagent à faire réaliser, préalablement à l'exécution des phases sus-décrites, des études par des cabinets d'études indépendants et de notoriété internationale sélectionnés à cet effet.

Ces études de faisabilité devront comprendre notamment :

L'étude d'impact environnemental et social assorti de son plan de gestion ; L'évaluation des ressources énergétiques de chaque pays ; L'évaluation des capacités énergétiques installées ; L'évaluation des besoins énergétiques présents et futurs de chaque pays ; L'étude du marché assortie du plan d'investissement et des retombées économiques et financières pour chaque pays ; L'évaluation des projets assortie des coûts estimatifs et des études tarifaires correspondantes ; Un schéma d'opérationnalisation du projet incluant une harmonisation des puissances de production.

Article 5 : De l'organe conjoint et ses missions

Les Parties mettent en place un organe conjoint constitué de :

Le Comité interministériel composé des ministres en charge de l'énergie des deux pays ; Le Comité technique de suivi constitué des experts des deux pays, des représentants des deux sociétés nationales d'électricité ainsi que des représentants du Pool énergétique de l'Afrique centrale. Ce dernier assure le secrétariat du Comité technique de suivi et convoque les réunions.

Cet organe conjoint doit être mis en place un mois après la signature de l'Accord.

Le Comité interministériel se réunit annuellement pour évaluer l'état d'avancement des projets et statuer sur l'exécution de l'accord.

Le Comité technique de suivi a pour missions de :

Recruter par un appel d'offre international, un ou des cabinets d'étude spécialisés en vue de réaliser les études de faisabilité susmentionnées ; Superviser, actualiser et valider les Etudes de faisabilité et formuler des suggestions par rapport aux prochaines étapes à franchir ; Formuler des propositions sur le démarrage effectif du projet ; Préparer à l'attention du Comité interministériel les requêtes de financement pour des projets spécifiques et identifier les potentiels bailleurs de fonds ; Dresser un rapport trimestriel aux gouvernements de chaque Partie.

Article 6 : De la résolution de différends

Tout différend né de l'interprétation ou de l'application du présent Accord sera résolu à l'amiable par voie diplomatique ;

En cas de désaccord persistant, les Parties acceptent de porter le litige, en dernier recours, devant la Cour Internationale de Justice de La Haye.

Article 7 : De la modification de l'accord

Le présent accord peut être modifié par voie d'avenant sous la même forme que la présente.

Article 8 : De la dénonciation de l'accord

Le présent accord peut prendre fin par consentement mutuel des Parties contractantes ou par dénonciation expresse par l'une d'entre elles.

En ce dernier cas l'expiration dudit accord prendra effet quatre-vingt-dix jours après la date de réception de la notification par la Partie qui aura été notifiée en dernier.

Article 9 : De la durée et l'entrée en vigueur

Le présent accord prendra effet trente jours après la réception par voie diplomatique de la dernière notification, dans laquelle les Parties se notifient mutuellement l'accomplissement des exigences légales internes indispensables.

Le présent accord conclu pour une durée indéterminée, doit faire l'objet d'une évaluation périodique tous les cinq ans.

En foi de quoi, le présent accord a été signé en deux exemplaires originaux, en langue française. Les deux textes faisant également foi.

Fait à Brazzaville, le

Pour la République démocratique du Congo
Olivier Mwenze Mukaleng
Ministre des Ressources hydrauliques et Electricité

Pour la République du Congo

Bruno Jean Richard Itoua
Ministre des Hydrocarbures

CIRCUIT ROUTIER DE BRAZZAVILLE

L'incivisme détruit le viaduc à petit feu

Construit sur le lit du fleuve Congo, le viaduc est mis à mal aujourd'hui. En effet, à la recherche des pierres pour la construction de leurs ouvrages personnels, certains citoyens mal intentionnés démolissent les piliers qui soutiennent le viaduc de Kintélé, long de sept kilomètres.



Environ quatre piliers, en partant du quartier « Petit-Chose », dans le 6e arrondissement Talangaï, portent les marques de ces actes d'incivisme pouvant causer l'effondrement de l'infrastructure si l'on n'y prend pas garde.

En octobre dernier, à l'issue d'une descente de terrain du commandant territorial de Brazzaville des forces de police, pour déterminer les causes des multiples accidents qui s'y produisent, l'idée de placer les caméras de surveillance le long du viaduc a été émise. Avec ces actes de vandalisme, les caméras de surveillance peuvent aider à renforcer la sécurité de l'infrastructure. Il est donc utile de réunir les moyens pour passer à la réalisation du projet. Les pouvoirs publics peuvent prendre d'autres dispositions complémentaires pour stopper cet incivisme capable de réduire à néant les efforts consentis pour construire le viaduc.

Il faut également souligner que l'écoulement du sable qui vient des montagnes du quartier Ngamakosso, en période de pluie, engloutit les piliers qui s'enfoncent dans le sable par endroits.

Rominique Makaya

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Diata-Château d'eau innovations souhaite créer une banque alimentaire pour la population

L'association a offert, les 4 et 5 décembre, des vivres et non-vivres aux habitants de la troisième circonscription de Makélékelé, dans le but de susciter l'engouement des personnes de bonne volonté afin de venir au secours des personnes vulnérables.

Plus de trois mille personnes ont été touchées par l'opération de distribution des produits alimentaires et autres biens de première nécessité. Elles ont symboliquement reçu du riz, des boîtes de conserve, de l'huile, du sucre, du lait concentré, des pâtes et autres.

L'association Diata-Château d'eau Innovations veut, en effet, servir d'exemple en initiant cette campagne qui permettra aux particuliers et organisations non gouvernementales d'apporter leur contribution afin de mettre en place une banque alimentaire au profit de la population. Cela mettra fin aux différents problèmes qui minent les habitants de cette partie de Brazzaville, notamment les difficultés à consommer une alimentation saine et équilibrée.

Ce geste est la conséquence d'une analyse des membres de cette association qui estiment que le problème alimentaire et sanitaire dérange beaucoup la population.

Selon le président de Diata-Château d'eau innovations, Alban Kaky, les dons et autres legs des partenaires aux habitants de ces quartiers seront stockés aux fins de les distribuer aux plus vulnérables.

Ces derniers seront enregistrés au préalable en fonction du poids de fragilité des quartiers. « Notre ambition, c'est de monter une banque alimentaire pour nos quartiers. Si les pays dits développés arrivent à le faire, nous pouvons aussi le faire. C'est juste un problème de volonté car, dans



Alban Kaky distribuant des kits aux habitants/DR

nos quartiers, il y a des gens qui jettent parfois la nourriture parce qu'il y en a trop sur la table. De l'autre côté, il y a ceux qui en cherchent. Nous voulons susciter l'envie de ceux qui en possèdent un peu d'aider ceux qui sont dans le besoin », a expliqué Alban Kaky.

Il pense que les partenaires et personnes de bonne volonté sont les bienvenues puisque, d'après lui, chaque citoyen a toujours quelque chose à partager. Si cette première action a été réalisée aux frais de l'association, son président souhaite que celles qui seront menées en fin décembre et de début janvier connaissent la participation des autres organisations humanitaires puisque la banque alimentaire permettra aux donateurs de déposer ce qu'ils possèdent en trop.

Les habitants ont de leur côté manifesté leur engagement à soutenir et accompagner ce projet qui leur est directement destiné. « Ce jeune est plein d'initiatives et il travaille vraiment pour le bien de la communauté. Contrairement aux hommes politiques qui viennent nous distraire, cette association nous propose des projets ambitieux. Ici, chacun de nous est, en quelque sorte, actionnaire et c'est nous qui gérons le projet », a indiqué un habitant du quartier Ngangoni. Créée en juillet 2016, Diata-Château d'eau innovations est une association qui milite pour le bien-être de la communauté en développant l'esprit d'initiative, de travail en commun et de collaboration. Elle évolue dans les domaines sociaux et économiques.

Rude Ngoma

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/MESRSIT/CAB/CGMP/SP-2021

I. Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement, exercice 2021, des fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs aux travaux et fournitures.

II. Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique sollicite donc des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les marchés suivants :

A. Marchés de travaux

- 1- Réhabilitation de deux bâtiments du campus 1 « La forêt » ;
- 2- Construction du bâtiment des salles de cours de la faculté de droit ;
- 3- Construction du bâtiment de la DEP ;
- 4- Construction des bâtiments du siège de l'Université Inter-Etats Congo-Cameroun ;
- 5- Construction des bâtiments pédagogiques de l'Université Inter-Etats Congo-Cameroun ;
- 6- Construction des infrastructures de l'Université virtuelle du Congo.

B. Marchés de fournitures

- 1- Equipement du laboratoire de la faculté des sciences de la santé ;
- 2- Equipement du laboratoire de l'Ecole Nationale Supérieure de Forestierie ;
- 3- Acquisition du matériel technique de la faculté des sciences de la santé ;
- 4- Acquisition du matériel scientifique de la faculté des sciences de la santé ;
- 5- Acquisition du matériel technique de laboratoire de l'Ecole Normale Supérieure ;
- 6- Acquisition du matériel de laboratoire de l'Ecole Normale Supérieure et Polytechnique ;
- 7- Acquisition du matériel de laboratoire de la faculté des lettres, des arts et des sciences humaines ;
- 8- Equipement du siège de la direction générale des affaires sociales et des

œuvres universitaires (DGASOU) ;

9- Equipement des bâtiments du siège de l'Université Inter-Etats Congo Cameroun.

III. La passation des marchés sera conduite par Appel d'Offres Ouvert à tous les candidats éligibles.

IV. Les candidats intéressés peuvent consulter les dossiers d'appel d'offres à l'adresse suivante : Cabinet du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, sise au n°5 de l'avenue Lucien Fourneau, à côté de l'Ambassade de l'Angola, Brazzaville, République du Congo. La clôture des offres et l'ouverture des plis sont prévues pour le mercredi 20 décembre 2021 à douze heures précises (12 heures 00) à l'adresse mentionnée précédemment.

Les candidats intéressés peuvent également obtenir le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) à l'adresse mentionnée ci avant, contre un paiement non remboursable effectué par chèque bancaire certifié émis au nom du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique.

v. Les offres devront être soumises à l'adresse et à la date mentionnées précédemment.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse suivante : Salle de réunion du cabinet du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de un pourcent (1 %) de la valeur de leur soumission.

Fait à Brazzaville, le : 04 .02021

Pr. EMMANUEL née ÂDOUKI Delphine Edith

COVID-19

Un présumé faussaire des attestations de vaccination interpellé

Les services de police ont interpellé, dans la matinée du 6 décembre, Destin Bockolet, présumé faussaire des attestations de vaccination contre la covid-19. L'enquête à ce sujet suit son cours pour établir les responsabilités et assurément démanteler les réseaux qui produisent ces faux documents.

Interpellé le mois dernier par les députés sur la lutte contre les agents de santé véreux qui délivrent des certificats et attestations de vaccination aux personnes non vaccinées, le gouvernement avait annoncé des sanctions à l'endroit de ces faussaires. « J'ai eu un document qui est un vrai mais sur une personne qu'on a jamais vaccinée. Nous sommes en train de démanteler ce réseau », indiquait le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, à cette occasion.

En rappel, la mesure concernant l'obligation de produire la preuve de vaccination pour accéder à



Le présumé faussaire des attestations de vaccination

certains services administratifs publics ou privés : ministères, services publics, banques, mutuelles... est entrée en vigueur le 1er décembre. Ceux qui sont ré-

ticents à la vaccination prennent des raccourcis en se procurant de faux documents. Aujourd'hui, un présumé faussaire est appréhendé.

Rominique Makaya

VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE

Le Conseil consultatif de la femme à l'écoute des collégiennes et lycéennes

Le secrétariat permanent du Conseil consultatif de la femme a entretenu, le 4 décembre au lycée de Mafouta, dans le 8e arrondissement de Brazzaville, Madibou, les élèves venues de plusieurs écoles sur les questions liées aux violences sexuelles en milieu scolaire, en particulier, et dans la société, en général.



Photo de famille

Lors de l'échange, les élèves ont dénoncé ouvertement les problèmes qui minent leur parcours scolaire. Issues des établissements tels les lycées de Mafouta; Notre-Dame; Savorgnan-de-Brazza; 1er mai et Nganga-Edouard puis des collèges de la Fraternité et Angola libre, les filles ont peint, devant quelques membres du Conseil consultatif de la femme, le tableau sombre de certaines écoles publiques et privées.

Sans langue de bois, elles ont expliqué les actions, menaces, propositions, insultes, intimidations et des gestes non confortables, dont elles sont soit témoins ou victimes. « J'invite mes sœurs qui subissent des actes bizarres à l'école de toujours dénoncer, puisque notre avenir en dépend. Nous ne devons pas abandonner les études à cause des menaces des professeurs ou de nos

amis de classe. Nous ne sommes pas des objets sexuels. Nous ne devons pas satisfaire les désirs des enseignants, afin d'avoir les bonnes notes en classe », a indiqué une lycéenne.

Elle a ajouté qu'elle a redoublé la classe de seconde à cause de son professeur de mathématiques, qui l'attribuait toujours des mauvaises notes du fait qu'elle n'acceptait pas ses avances et rendez-vous extrascolaires. Plusieurs autres témoignages allant dans ce sens, voire même plus fragrant, ont été énoncés. Cet atelier d'écoute des filles collégiennes et lycéennes qui est organisé sur le thème: « Harcèlement sexuel en milieu scolaire » fait suite à la célébration, le 25 novembre, de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes.

Il vise à sensibiliser les jeunes filles aux violences sexuelles et permet-

tra également aux participantes d'éviter ou de dénoncer les formes de violences dont elles sont victimes ou témoins. « Nous sommes ravies d'échanger avec ces élèves. Il y a un bon dynamisme et elles ont la force de dénoncer ce qu'elles vivent au quotidien, notamment les violences sexuelles, le cyber harcèlement et autres. Il est temps de tout dénoncer », a

indiqué Rose Marie Ovaga, responsable communication du Conseil. Il s'agit de rappeler qu'au terme de cette campagne, qui prendra fin le 11 décembre, un rapport faisant office de compte rendu sera présenté aux autorités compétentes. Le Conseil consultatif de la femme émet des avis sur les questions liées à la condition de la femme. Il fait également au gouvernement des suggestions visant à promouvoir l'intégration de la femme au développement.

Rude Ngoma

Cyril Ramaphosa et Macky Sall virulents contre les pays du Nord

Les présidents sud-africain Cyril Ramaphosa et sénégalais Macky Sall ont dénoncé lundi l'attitude des pays riches à l'encontre de l'Afrique du Sud après la découverte du variant Omicron, lors de l'ouverture du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique.

« Quand des scientifiques sud-africains ont découvert Omicron, ils ont pris la responsabilité d'informer le monde. Et que s'est-il passé ? Les pays du Nord ont imposé des restrictions pour punir l'excellence », a dénoncé M. Ramaphosa en référence aux interdictions de voyage décidées par plusieurs pays.

« Isoler un pays qui a séquencé un nouveau variant et fait preuve de transparence est non seulement discriminatoire, mais aussi contre-productif, car c'est inciter les autres » à ne pas être transparents, a estimé Macky Sall dans son discours d'ouverture du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique. Fin novembre, une équipe de chercheurs sud-africains a annoncé avoir détecté un nouveau variant du Covid-19, Omicron. La réaction a été immédiate : de nombreux pays ont fermé leurs frontières, mettant en quelques heures l'Afrique australe au ban du monde. « Ce n'est pas acceptable », a martelé Macky Sall. Cyril Ramaphosa s'est aussi dit particulièrement « déçu » de l'attitude des pays avancés sur les vaccins. Evoquant l'approvisionnement des différents pays, il a accusé les pays riches « de ne donner que les miettes. La rapacité dont ils font preuve est particulièrement décevante, surtout quand ils se disent nos partenaires », a-t-il dit.

Concernant l'épineux dossier de la laborieuse négociation sur une levée temporaire des brevets protégeant les vaccins anti-Covid, il a affirmé que « le refus » des pays riches permet de « voir vraiment quels sont leurs intérêts ».

Les négociations tenues dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) font du surplace, alors que l'Inde et l'Afrique du Sud ont lancé un appel pour la suppression temporaire des protections de la propriété intellectuelle, afin de stimuler la production dans les pays en développement et de remédier aux inégalités criantes en matière d'accès aux vaccins.

Cette idée rencontre une opposition farouche de la part des géants pharmaceutiques, au nom de leur effort financier dans la recherche, et de leurs pays d'accueil, pour qui les brevets ne représentent pas le frein majeur à l'augmentation de la production de vaccins, et qui craignent qu'une telle mesure ne finisse par nuire à la capacité d'innovation.

AFP

Jean-Yves Le Drian appelle à des synergies pour une souveraineté vaccinale de l'Afrique

Le ministre français des Affaires étrangères a préconisé lundi à Dakar de développer des synergies pour une souveraineté vaccinale de l'Afrique.

Cette déclaration intervient alors que la détection du nouveau variant de la Covid-19, baptisé Omicron, en Afrique du Sud, touche plusieurs pays africains. Actuellement, à peine 1% des vaccins utilisés en Afrique sont fabriqués sur le continent. L'Union africaine (UA) veut faire grimper cette proportion à 60% d'ici 2040.

L'Europe et la France œuvrent pour une souveraineté vaccinale de l'Afrique et souhaitent que cette souveraineté puisse faire partie d'un partenariat global a affirmé Jean-Yves Le Drian, lors d'une conférence de presse à l'Institut Pasteur de Dakar, qu'il venait de visiter, avant de prendre part au Forum pour la paix et la sécurité en Afrique qui s'ouvre aujourd'hui, dans la capitale sénégalaise pour deux jours.

Le ministre français a mis en avant la nécessité de renforcer les synergies pour réaliser l'objectif d'une autonomie de 60% de la production de vaccins en Afrique à l'horizon 2040 fixé par l'UA. Il a aussi affirmé que l'engagement pris par l'Union européenne de livrer 500 millions de doses mi-2022 à ses partenaires à travers le monde serait tenu. « Nous allons même être au rendez-vous de 300 millions de doses avant la fin de cette année et sur cet ensemble, une partie significative est destinée à l'Afrique », a-t-il assuré.

D'après AFP

FINANCEMENT CLIMATIQUE

Les experts invitent la Banque mondiale à plus d'audace

La 26^e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques n'ayant pas répondu aux besoins de financement des pays à faible revenu, les experts estiment qu'il revient à la Banque mondiale (BM) et à d'autres prêteurs multilatéraux d'intensifier et d'être plus ambitieux en matière de financement climatique.

Au cours de la dernière décennie, la BM s'est retirée de nombreux types d'investissements dans le carbone, y compris le financement direct du charbon. Après avoir lancé un plan d'action sur le changement climatique, elle annonce qu'elle s'alignerait sur l'accord de Paris sur le climat d'ici à juillet 2023. A l'issue la COP 26 en Ecosse, les observateurs déplorent une feuille de route peu claire, qui ne leur « donne pas beaucoup de confiance », a déclaré Christian Donaldson, conseiller politique chez Oxfam international. Or, « la banque dispose d'une capacité beaucoup plus grande à accroître ses investissements climatiques », a-t-il poursuivi.

Cette déception survient alors que les pays riches sont toujours en retard sur leur promesse de fournir cent milliards de dollars de financement climatique annuel. Dans le cadre de son plan d'action, la BM a annoncé qu'elle allouerait 35% de ses finance-



ments aux investissements liés au climat et plus généralement intégrerait les préoccupations climatiques dans sa programmation, et qu'elle s'abstiendrait de la plupart des investissements dans le gaz.

Pour les experts, il y a plus de possibilités pour la BM d'intensifier son financement de l'énergie verte, des projets d'atténuation et des mesures d'adaptation. De plus, son plan finalisé devrait être ambitieux et servir d'exemple pour les autres banques et par-

ties prenantes.

La BM a fixé 2025 comme année cible pour que la Société financière internationale (SFI) se conforme pleinement à l'accord de Paris. « La Banque mondiale ne soutiendrait rien qui aurait un verrouillage carbone », a déclaré Mustafa Zakir Hussain, son spécialiste du changement climatique, soulignant que celle-ci continue d'inclure des aspects d'atténuation dans son travail.

Eurodad, un groupe de défense des droits, a indiqué que les pays

à faible revenu réclamaient cinquante milliards de dollars de financement pour l'adaptation, tandis que même un engagement des pays riches de Glasgow s'efforçant de doubler le financement actuel ne ferait que porter le total à un peu plus de quarante milliards de dollars. Cette lacune rend le rôle des banques multilatérales de développement encore plus crucial, selon le groupe. En 2021, la BM a déployé un montant record de vingt-six milliards de dollars pour des projets liés au climat, un chiffre qui montre son poids.

Le président de la BM, David Malpass, a vanté son travail sur le financement de l'adaptation, soulignant qu'une partie de l'objectif de l'institution était d'attirer des capitaux privés. « La clé est de préparer des plans nationaux avec des évaluations de marché qui peuvent encombrer le secteur privé », a déclaré David Malpass, affirmant que plus de place était disponible pour que

son institution puisse aider.

Valerie Laxton, associée principale au World Resources Institute, a indiqué que les adaptations sont très spécifiques au contexte et localisées. Cependant, pour que cela se produise, les banques devront jouer un rôle de leader. Mais, elle s'interroge autour de l'ambition. « De toute évidence, il doit y avoir une augmentation de l'ambition de tout renforcer, des premières étapes du dialogue avec les pays membres à la conception et aux prêts », a-t-elle estimé.

Alors que les pourparlers se poursuivent sur le réacheminement des DTS des pays riches, un lobbying est important de la part des organisations de la société civile et des États du groupe des vingt vulnérables, entre autres, pour s'assurer que le résultat répond aux besoins financiers immédiats des pays touchés par la pandémie de covid-19, ainsi qu'une forte concentration sur le climat.

Noël Ndong

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

L'Afrique essaie de limiter les importations

Avec 97% d'importations dans son approvisionnement annuel en produits pharmaceutiques, l'Afrique tente de prendre son indépendance.

Le rapport publié conjointement, en juin dernier, par l'Agence française de développement (AFD) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), illustre la dépendance de la majorité des pays africains vis-à-vis des industries pharmaceutiques étrangères. Alors que la pandémie de la covid-19 a mis en évidence ces faiblesses, des initiatives voient le jour depuis quelques mois pour changer la donne, même si le chemin pour y parvenir est encore long.

La pandémie a mis à rude épreuve la solidarité de la communauté internationale. Les pays riches ont joué à fond la carte de l'intérêt national, même vis-à-vis d'alliés séculaires. Le coronavirus a aussi mis en évidence des faits connus de tous les acteurs de la santé en Afrique, mais qui n'inquiétaient pas grand monde jusque-là : la faiblesse du plateau technique et surtout l'absence d'une solide chaîne d'approvisionnement locale pour les produits pharmaceutiques. L'insuffisance de respirateurs, de bouteilles d'oxygène ou de masques a, certes, été faiblement préjudiciable à la santé du personnel soignant et de la population, dans la plupart des pays africains, mais seulement en raison d'un faible taux d'hospitalisation lié à la maladie, au cours des premières vagues.

Cependant, la mise au point des vaccins et le début de la commercialisation entre fin 2020 et début 2021 ont révélé les faiblesses du continent. Sans installations de production de vaccins, les pays africains s'en sont, en effet, remis à la solidarité des pays riches, un soutien de la communau-

té internationale qui a montré ses limites, une fois de plus. Alors que plus de la moitié des doses disponibles sur le continent ont déjà été effectivement injectées, les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) indiquent que moins de 7% de la population africaine était entièrement vaccinée fin novembre. Cela relativise le discours qui stigmatise le refus de la vaccination par les Africains pour expliquer la faible couverture vaccinale. Il faut dire que le milliard de doses (et bien plus) promis au continent par les pays riches n'est toujours pas entièrement disponible.

Dépendance en hausse

Malgré plus d'un demi-siècle d'indépendance politique pour la plupart des pays africains, la dépendance dans le secteur pharmaceutique demeure sur une pente ascendante. Selon le rapport de l'AFD et de la CEA, les importations totales de produits pharmaceutiques du continent ont dépassé vingt milliards de dollars en 2018, contre seulement 4,2 milliards de dollars, vingt ans plus tôt. Certes, les exportations africaines de produits pharmaceutiques ont augmenté, passant de 0,2 milliard de dollars en 1998 à 1,4 milliard de dollars en 2018, mais la balance commerciale est clairement en défaveur de l'Afrique. Le déficit commercial africain dans le secteur pharmaceutique s'est ainsi accru sur la période, atteignant 18,6 milliards de dollars en 2018, contre quatre milliards de dollars en 1998.

Un marché intra-africain se

développe

A en croire les données du Centre d'études prospectives et d'informations internationales et de la Base pour l'analyse du commerce international, utilisées dans le rapport, c'est l'Afrique subsaharienne qui domine le classement des importateurs de médicaments et autres produits pharmaceutiques, puisque les six premiers pays viennent de la région, avec en tête le Sénégal et ses près de quatre-vingt-dix millions de dollars d'importations en moyenne entre 2016 et 2018. L'Union européenne est le principal fournisseur du continent avec plus de 48% des importations sur la période, suivie de l'Inde, de la Suisse et de la Chine.

Les deux puissances asiatiques assurent plus de 22% des importations africaines de produits pharmaceutiques. Or, elles ont toutes deux subi d'importantes vagues épidémiques qui ont eu un impact sur les capacités de production et amené les gouvernements de ces pays à instaurer des restrictions. Hub pharmaceutique mondial, l'Inde a, par exemple, interdit les exportations de vingt-six principes actifs et préparations pharmaceutiques utilisés dans la fabrication de médicaments génériques, au plus fort de la pandémie, en 2020. Cela a privé les quelques producteurs africains des matières premières indispensables pour la production des médicaments et a ralenti la lutte contre des maladies comme le paludisme, la tuberculose ou encore le VIH, très présentes sur le continent.

Quelques hirondelles ne font

pas le printemps

L'Afrique dispose, en effet, de quelques leaders dans la fourniture de produits pharmaceutiques. En moyenne entre 2016 et 2018, les six premiers exportateurs du continent ont vendu pour plus de 500 millions de dollars de produits pharmaceutiques. Il faut souligner que ce commerce est principalement intra-africain puisque près de 42% des exportations sont à destination d'autres pays du continent. Vient ensuite l'Union européenne avec 25% et un peu plus de 6% vers le Yémen et l'Arabie saoudite. Notons que seulement quatre pays assurent 70% des exportations intra-africaines de produits pharmaceutiques, avec en tête l'Afrique du Sud, suivie du Kenya, du Ghana et de l'Égypte. « L'Afrique du Sud et le Maroc réussissent à couvrir 70 à 80 % de leurs besoins pharmaceutiques tandis que, dans certains pays d'Afrique centrale, 99 % des médicaments sont importés », indique un rapport de Proparco, publié en 2017.

Malheureusement, comme indiqué plus haut, même ces pays plutôt autosuffisants dépendent souvent de l'extérieur, en ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières. De plus, les produits pharmaceutiques importés sont plus compétitifs que ceux produits sur le continent, comme le rappelle Proparco. Cette contrainte encourage aussi le développement de l'industrie des faux médicaments sur les marchés locaux. « Ceux qui n'ont pas les moyens se tournent vers le marché parallèle pour acheter

un médicament non contrôlé, qui est au mieux inefficace, au pire dangereux. Ce marché du médicament contrefait représente près de 60 % des médicaments consommés en Afrique », explique Mehdi Sellami, directeur scientifique de Galpharma, un laboratoire de production de génériques en Tunisie, cité par le journal français Le Point.

Des motifs d'espoir malgré tout

Pour surmonter ces difficultés, les États africains, avec le concours de l'Union africaine et d'autres organisations, misent aussi bien sur la coopération sous-régionale que sur les efforts nationaux.

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de covid-19, le Sénégal et le Rwanda ont ainsi conclu un accord avec le nouveau géant pharmaceutique BioNTech pour lancer, d'ici le premier semestre 2022, la construction d'une première usine de vaccins à ARN messenger contre la covid-19. De son côté, le Maroc compte injecter 500 millions de dollars dans la mise en place d'installations locales de production des vaccins, mais aussi d'autres produits, en partenariat avec le suédois Recipharm, cinquième plus grand sous-traitant mondial de l'industrie biotechnologique.

Notons que la création de l'Agence africaine du médicament et l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine devraient faciliter la coopération entre les pays du continent.

Josiane Mambou Loukoula et Ecofin

CONCOURS LITTÉRAIRE

Séphora Bienheureuse Ikoungou obtient la meilleure note

Le concours littéraire destiné à promouvoir le livre *Tous les enfants dispersés* de la lauréate du Prix des 5 continents 2020, Béata Umubyeyi Mairesse, a connu son lauréat, le 4 décembre, au cours d'une cérémonie de remise des prix tenue dans l'amphithéâtre des Humanités de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (Flash) de l'Université Marien -Nguabi (UMG).

Intitulé « Culture et mémoire », le concours organisé par l'Association culture Elongo (ACE), avec le soutien de l'Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAAC) et Les Dépêches de Brazzaville, en partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), a été lancé du 25 octobre au 27 novembre dans cinq établissements scolaires et universitaire de Brazzaville, à savoir les lycées de la Révolution, Ganga-Edouard, Savorgnan-de-Brazza, Joseph-Chaminade ainsi que la Flash de l'UMG. L'objectif étant non seulement de contribuer à la promotion du Prix littéraire des 5 continents 2020, mais aussi d'apporter le livre auprès des élèves et étudiants congolais.

Au cours de cette cérémonie, le président de l'ACE, Jean Blaise Bilombo, a fait savoir aux élèves que se retrouver pour la première fois dans l'amphithéâtre des Humanités, pour beaucoup d'entre eux, constituait un appel à franchir le



Emilie Eyala remetant les cadeaux à l'élève Séphora Bienheureuse Ikoungou/Adiac

vous avez lu le livre et bien compris le sujet. Pour une première expérience, on peut se féliciter de votre implication », a-t-il dit.

113 candidats en compétition

Après évaluation des lecteurs sur 113 candidats qui se sont engagés à lire le roman, 47 seulement ont pu finaliser la lecture de ce livre dans le temps imparti et ont pris part au concours. Deux meilleurs candidats ont été retenus par établissement. La mention spéciale a été donnée pour la participation féminine. C'est ainsi qu'avec ses 19 points, l'élève Bienheureuse Séphora Ikoungou, du lycée Chaminade, a réalisé le meilleur score. Elle est secondée dans le cadre des meilleurs scores par Roberlie Jolie Sakala, toujours du lycée Chaminade, avec 17,50 ; puis de Schadrac Bouyou du lycée Ganga-Edouard avec de 17 ; Saïra Nkouka Banzouzi du lycée Savorgnan-de-Brazza avec 16 ; Gloria de Paule Adili Mayola du lycée de la Révolution avec 15,50 ; Valérie Grâce Jérôme Eyama du lycée de la Révolution avec 15 ; Ginette Aétézie Nzoumba du lycée Savorgnan-de-Brazza avec 14,50 ; Rostévie Saviendra du lycée Ganga-Edouard avec 13. S'agissant des études supérieures, Héritier Joël Moutété Mazouka de la Flash de l'UMG a obtenu 17,50 points, suivi de Gelda Valcie Mboyo Bitsimit, de la Flash avec 16,50.

Quant aux prix, le Pr Omer Massoumou a indiqué qu'ils ne sont que des motivations. « C'est une invitation qu'on vous fait pour dire que vous avez aimé le livre. Mettons le livre au centre de nos vies. Car le livre vous permet d'avancer, il ouvre les horizons. Garder le cap, lisez et nous allons nous retrouver c'est sûr », a-t-il conseillé.

A l'issue de son sacre, l'élève Séphora Bienheureuse Ikoungou a livré ses sentiments: « Je suis très contente c'est une fierté pour moi et pour mon école. C'est pendant une semaine que j'ai lu tout ce livre. La leçon que j'ai retenue c'est que le génocide c'est quelque chose de très mauvais, on peut se retrouver au finish seul, démoralisé. J'ai apprécié l'initiative de l'Association Culture Elongo et pense que ce n'est pas pour la première et dernière fois qu'ils vont organiser cette activité. Aussi, j'invite les élèves à participer à ce concours s'il est de nouveau organisé », a indiqué l'heureuse élue.

L'ACE profite de l'occasion pour lancer appel aux gens de bonne volonté et institutions à s'associer à l'opération. Car pérennisé le jeu concours « Culture et mémoire », c'est favoriser le partage culturel francophone et le vivre ensemble. Notons que jusqu'en 2020, la République du Congo faisait partie des cinq comités de lecture dans le monde entier, à savoir la France, la Belgique, le Canada, le Sénégal et le Congo. Mais à partir de cette année 2021, il y a dorénavant six comités de lecture avec l'entrée du Vietnam.

Bruno Okokana

pas et à accélérer le destin de telle manière que demain, cela soit leur place avant de devenir des grands acteurs de la vie civile de leur pays. Jean Blaise Bilombo a parlé de l'interdépendance de la lecture et de la sagesse, parce que la lecture est un partage, un voyage, une possibilité de construction de soi. « Si vous construisez, si vous améliorez, si vous soulignez sur le mouvement de valeur, de tolérance, de respect de l'autre, d'empathie, de solidarité, de courage, d'initiative, ... à ce moment-là, pour certains vous devenez des citoyens de notre pays, des citoyens du continent africain et des citoyens du monde. C'est en cela que ceux d'entre vous qui ont participé à l'initiative de l'ACE autour du livre, de l'auteur distinguée par le Prix du 5 continents de la francophonie, vous avez touché du doigt, vous avez partagé le destin d'un certain nombre de personnages pris dans la tourmente de la guerre civile du Rwanda, mais en même temps vous vous êtes aguerris de comment il faut grandir, il faut partager avec l'autre, et de devenir des justes ... », a-t-il laissé entendre.

Pour sa part, le chargé des relations extérieures avec les clubs littéraires et associations de l'ACE, le Pr Omer Massoumou, a informé les élèves que le livre de la lauréate du Prix des 5 continents 2020, Béata Umubyeyi Mairesse, qu'ils ont lu a été au niveau international plébiscité par les différents lecteurs.

Il a aussi expliqué le sens de la thématique retenue par le comité de lecture congolais à travers l'ACE, qui est celle de littérature de mémoire. « Pourquoi littérature de mémoire ? Parce que nous sommes un pays qui a connu les guerres civiles. Et ce roman a pour thématique aussi la guerre civile, certes ce n'est pas de façon directe que ce thème est abordé, mais un parler indirecte, l'après événement. ... C'est aussi une invitation à la lecture des textes de façon régulière. Dans l'ensemble,

na UBA ba supporters bako ganga



Jusqu'au 31 Décembre 2021

Epargnez et Gagnez

Avec la promo UBA Bonana

Effectuez un dépôt minimum de **250.000 FCFA** dans votre compte épargne et tentez de gagner jusqu'à **500.000 FCFA*** en bons d'achat et pleins d'autres lots.

* Voir règlement sur notre site-web


UBA CONGO BZV
cfubacongo@ubagroup.com
Africa's Global Bank




EXTENSION APPEL D'OFFRES 22_RFGS_153372

| | |
|--|---|
| Objet | Location des Espaces de Stockage des Moustiquaires à Brazzaville et Pointe Noire |
| Date de l'appel d'offres | 19 Novembre 2021 |
| Nouvelle Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt | 10 Décembre 2021 |
| Numéro de référence | Congo BU_22_RFGS_153372 |

1. Introduction

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2018, CRS travaille avec le Ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme sur le renforcement de la lutte contre le paludisme sous financement du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Le Fonds Mondial). Parmi les interventions prévues dans le cadre de la subvention actuelle NFM3, il est prévu l'organisation d'une campagne de distribution de masse des moustiquaires imprégnées d'insecticide au cours de l'année 2022. Pour la mise en œuvre de cette campagne, CRS acquerra **3,608,377 moustiquaires** et les positionnera dans **2 entrepôts, dont 1 à Brazzaville et 1 à Pointe Noire** qui serviront de points de livraison vers les autres départements sur toute l'étendue nationale au moment de la campagne. CRS invite les Fournisseurs potentiels disposant des espaces d'entreposage à Brazzaville et Pointe Noire répondant aux standards requis par CRS de soumettre leurs propositions.

2. Spécifications

| Item | Dimensions requises | Durée | Critères de sélection |
|---|---------------------|------------------------------------|--|
| Entrepôt Moustiquaires à Brazzaville | 3000 m ² | 3 mois à partir de mi-février 2022 | 1. Critères de base a. Surface proposée >= aux dimensions requises b. Lieux situés dans une zone sécurisée c. Lieux accessibles tout le temps d. Lieux sans historique d'inondations 2. Critères additionnels a. Possibilité d'entreposage sous régime douanier suspensif b. Lieux clôturés c. Ventilation adéquate d. Hauteur minimum de 4 m (du sol à la poutre) e. Service de Gardiennage 24 h / 24 f. Parking disponible >= 400 m ² g. Quai de chargement disponible et adéquat ou possibilité d'entrée des camions dans l'entrepôt h. Eclairage adéquat (interne et externe) i. Disponibilité de groupe électrogène ou autre back up pour l'électricité j. Equipements de sécurité (extincteurs, bac à sable etc..) |
| Pointe Noire Moustiquaires à Pointe Noire | 2000 m ² | 5 mois à partir de mi-février 2022 | |

Il est acceptable de soumissionner pour 1 seulement ou bien les 2 entrepôts à la fois. Les Fournisseurs peuvent également proposer un maximum de 2 entrepôts par localité. Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique bidcg@crs.org

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE





L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo
 (+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

NÉCROLOGIE

João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mafimba et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, père, oncle et grand-père, Bienvenu Alain Patrick Mafimba, survenu le 17 novembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°74, de la rue Dahomey, à Poto-Poto. L'inhumation a lieu mercredi 8 décembre 2021 au cimetière privé Bouka.

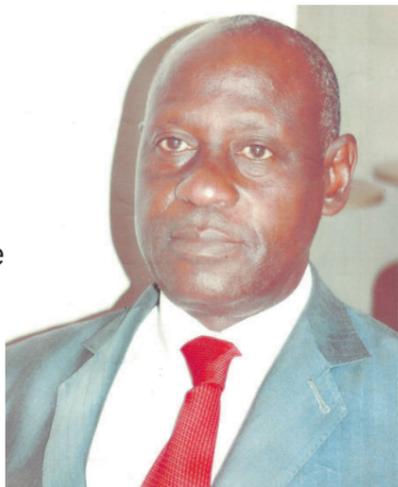


Les familles, Bitsoumani, Mayela, Ntadi, Hombessa, Sita, Kanda Lounana, Nkounkou et la chefferie Kindamba ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, frère, oncle, grand père, et fils Ange Joseph Bitsoumani, ingénieur géologue et expert en mines solides, retraité du ministère des Mines. Le deuil se tient au n°12 rue Henri Badi à Mafouta (reference 1^{ère} station Total). La date de l'inhumation est fixée au jeudi 9 décembre 2021 au cimetière à Loukanga.

IN MEMORIAM

8 décembre 2020 - 8 décembre 2021

Il y a une année qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre regretté Alphonse Mpemba, un homme de coeur, humble, aimable et dont la présence nous manque profondément. En ce jour du premier anniversaire du rappel à Dieu, la famille prie tous ceux qui l'ont connus d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Merci de tout coeur.



UNE ADRESSE E-MAIL
 POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
 PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



MUSIQUE

Les deux Congo recommandent l'inscription de la rumba dans les enseignements scolaire et universitaire

La recommandation a été adoptée lors de la cérémonie de clôture des travaux de la table ronde sur la rumba congolaise qui a eu lieu à l'auditorium du rectorat de l'université Marien-Ngouabi, le 4 décembre, sous les auspices du ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo.

Après deux jours des travaux, les membres des deux comités scientifiques chargés de l'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine immatériel culturel de l'humanité, conduits respectivement par les Prs Joachim Emmanuel Goma Thethet, président du Comité scientifique de la République du Congo, et André Yoka Lye Mudaba, président du Comité scientifique de la République démocratique du Congo (RDC), ont pris des motions et recommandations.

Le communiqué final des travaux fait savoir que les communications abordées étant de très bonne facture, elles ont fait l'objet des débats francs, fructueux et constructifs. S'agissant des recommandations, deux séries ont été adoptées, à savoir des recommandations à l'endroit du ministère de la Culture et des Arts et au gouvernement congolais, ainsi que des recommandations destinées aux enseignants chercheurs des deux Congo.

Concernant la première série, les participants ont recommandé la publication, dans des délais raisonnables, des actes de la table ronde sur la rumba



Gypsie la tigresse esquissant quelques pas de la rumba congolaise avec le Pr André Yoka Lye Mudaba/Adiac

congolaise, afin de contribuer à sa plus grande visibilité ; l'organisation à l'avenir d'autres rencontres avec les praticiens de la rumba congolaise pour une meilleure appropriation des axes stratégiques dégagés par le comité conjoint RDC/Congo relatif à la sauvegarde et à la promotion de cette musique; le travail avec les ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour l'inscription de la rumba congolaise dans les

programmes scolaires et universitaires et les programmes de recherche scientifique, afin d'assurer la sauvegarde et la pérennisation de cet élément culturel; la poursuite de la coopération et des échanges entre les deux Congo pour la sauvegarde et la promotion de la rumba congolaise.

Quant aux enseignants chercheurs des deux pays, les participants leur ont recommandé de mener des investigations pour rassembler les matériaux nécessaires au niveau des dé-

pôts archivistiques tant au plan national qu'international ; de contribuer par des travaux scientifiques incontestables à une meilleure visibilité de la rumba congolaise sur le plan international.

Le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, a remercié le Pr André Yoka Lye Mudaba de la RDC et sa délégation pour avoir fait le déplacement de Brazzaville dans un contexte difficile. Il a ensuite félicité le Comité scientifique du Congo pour le sérieux mis

dans l'organisation de la table ronde. « Je suis heureux des résultats auxquels vous êtes parvenus. Vous avez eu des échanges enrichissants qui seront traduits en actes », a promis le ministre.

En ce qui concerne les actes de cette table ronde, il s'est engagé pour que ceux-ci soient publiés le plus rapidement possible. « Il est important de publier les actes de cette table ronde. C'est un engagement solennel que je prends ici de le faire », a-t-il souligné.

Enfin, Dieudonné Moyongo a remercié la représentation de l'Unesco au Congo qui a accompagné le pays dans ce processus, se disant confiant que le dossier des deux Congo, bien préparé et élaboré, sera admis par l'Unesco, tout en reconnaissant que le plus dur va commencer.

Notons que la cérémonie était animée par l'artiste musicienne Gypsie la tigresse, qui a égayé et esquissé quelques pas de danse avec les membres de deux comités scientifiques. Elle était assistée de son collègue artiste Djoson philosophe.

Bruno Okokana

MUSIQUE

« Faux jugements », Fanie Fayar sous le prisme de la rumba

Diffusé pour le moment qu'en version audio, depuis le 29 novembre, « Faux jugement » est le tout nouveau single de l'artiste-musicienne Fanie Fayar dans lequel elle a misé sur la rumba congolaise pour dénoncer toute opinion fondée sur des suppositions et non la vérité.

« Faux jugement » se présente dans un court format de 3 mn 30. Et si l'artiste s'est longtemps illustrée dans le « Nsangi groove-soul », autrement dit une combinaison des rythmes congolais, africains et de styles pop, funk, rock, jazz et soul, elle a opté cette fois-ci pour la rumba congolaise dans une rythmique douce, qui berce l'oreille avec sa voix tendre et sensationnelle.

Parce qu'il est de coutume dans nos sociétés de voir des gens élever des voix ou porter leurs témoignages sur des faits dont ils ne possèdent pas la vérité, Fanie Fayar appelle à cesser avec les faux jugements. Son tout nouveau single se veut donc interpellateur car trop souvent, l'apparence est trompeuse et, il ne suffit pas de voir ou d'entendre pour connaître la



vérité concernant une quelconque situation.

« Faux jugement », c'est donc une manière pour l'artiste de relativiser sur le fait que la perfection n'est pas de ce monde. Aussi, de dire au public que tout le monde dans la vie peut connaître une période de vache maigre, donc au lieu de condamner injustement et surtout sans connaissance de cause, il serait mieux de songer à comprendre l'épreuve par laquelle passe autrui et surtout compatir.

A ce propos, Fanie Fayar a chanté: « Moto nionso na mokili ako bungaka, kasi soki ekomi na tango na ngai, ekomelaka ngai gambo. Mi tala, mi tuna, soki nani obunga té po ozala moto ya yambo obuakela ngai libanga. L'erreur est humaine, moto nionso aza na mabé na

yé. Mais, sache que l'erreur ne fait pas de moi une erreur... Ne jamais condamner, ne jamais juger ».

Pour rappel, Fanie Fayar est une artiste qui s'appuie sur ses origines et sa tradition pour faire résonner la voix exceptionnelle de son terroir aux extrémités de l'Afrique et d'ailleurs. Passionnée de musique depuis son enfance, elle fait ses débuts au sein de la chorale « La colombe » avant d'intégrer des groupes professionnels puis de prendre son envol pour une carrière solo. Fanie Fayar est aussi formatrice, car elle dirige un atelier de chant à l'Institut français du Congo, à Brazzaville, où elle transmet sa romance pour la mélodie aux plus jeunes. À son actif à ce jour, plusieurs collaborations, récompenses, morceaux et un album intitulé « Bo yamba ngai », sorti en 2018.

Merveille Atipo



COMMUNIQUE

La direction générale de LCB Bank informe son aimable clientèle que depuis le 19 octobre 2021, M. Bambi-Bone Guy Noël ne fait plus partie de ses effectifs.

Depuis cette date, ce dernier n'a donc plus aucune qualité ni compétence pour parler et agir au nom de LCB Bank, qui décline toute responsabilité pouvant survenir du fait d'agissements imputables à celui-ci.

En remplacement de ce dernier, la direction Marketing, Digitale & Assurances est assurée par un nouveau Responsable qui se tient à votre disposition.

Bonne compréhension.

Fait à Brazzaville, le 02 / 12 / 2021

La Direction Générale

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 11e journée, 1ère division

Le Teuta Durrës piétine et abandonne deux points face au Vllaznia Shkodër (1-1). Remplaçant, Kévin Koubemba est entré à la 57^{mn}, juste après l'ouverture du score de son équipe.

Le Teuta Durrës est 6^e sur 10.

Allemagne, 14e journée, 1ère division
Bochum s'impose sur le terrain d'Augsbourg (3-2). Sur le banc au coup d'envoi, Sylver Ganvoula a remplacé Polter, double buteur, à la 79^{mn}.

Le promu est 10^e avec 19 points.

Allemagne, 18e journée, 3e division
Sans Kamal Bafounta, absent, la réserve du Borussia Dortmund l'emporte 3-0 à Verl.

Allemagne, 17e journée, 4e division, groupe Nord/Sud

Flodyn Baloki n'était pas sur la feuille de match lors de la défaite de l'Atlas Delmenhorst à Hanovre (1-3).

Allemagne, 19e journée, 4e division, groupe Nord/Nord

Aurel Loubongo Mboundou était titulaire à l'occasion du match nul de la réserve de Sankt-Pauli sur le terrain de son homologue de l'Holstein Kiel (0-0).

Angleterre, 21e journée, 2e division

Nottingham Forest bat Peterborough 2-0. Brice Samba, titulaire a été averti à la 82^e.

Bristol prend les trois points face à Derby County (1-0) avec Han-Noah Massengo, titulaire.

Au classement, Nottingham est 13^e avec 28 points, tandis que Bristol est 17^e avec 26 points.

Angleterre, 2e tour de la Cup

Barrow fait match nul à Ipswich Town (0-0). Offrande Zanzala est entré à la 63^e. Le match d'appui se jouera le 14 décembre à Barrow.

Belgique, 17e journée, 1re division
Sans Senna Miangué, le Cercle de Bruges s'impose à Courtrai (0-2).

Le Standard de Liège est humilié à domicile par Charleroi (0-3). Remplaçant, Niels Nkounkou est entré à la 72^e.

Sans Faitout Maouassa, en tribunes, ni

Morgan Poaty, victime d'une élongation, le FC Bruges bat Seraing 3-2.

Belgique, 14e journée, 2e division
Scott Bitsindou était titulaire face à Lommel, son ancien club, qui prend le point du nul à Lierse (2-2). Remplacé à la 71^e.

Bulgarie, 18e journée, 1re division
Le CSKA Sofia et Bradley Mazikou, titulaire, prennent un point chez l'OFK Pirin (1-1).

Mavis Tchibota est entré à la 62^e lors de la victoire de Ludogorets chez le Lokomotiv Sofia (4-2).

Ludogorets compte désormais 9 points d'avance sur le CSKA.

Italie, 17e journée, 2e division

On n'arrête plus Gabriel Charpentier, auteur de son 8^e but de la saison face à Ternana. A la 17^e mn, le Pontégrin conclut d'une tête smashée le bon centre de Zampano.

Après l'expulsion de Gatti à la 26^e mn, Frosinone concède l'égalisation à la 51^e et Charpentier, isolé devant, a été remplacé à la 68^e mn. Score final 1-1. Frosinone est 8^e avec 25 points.

Luxembourg, 14e journée, 1ère division

Le Racing Union baisse pavillon face au Fola Esch (0-1). Yann Mabella était titulaire : une grosse frappe à son actif à la 74^e mn.

L'Etzela Ettelbrück est laminé à Niedercorn (0-6). Titulaire en défense centrale, Godmer Mabouba a vécu un cauchemar : pris de vitesse sur le premier but, scotché sur le second, il passe au travers sur le cinquième.

Malte, 11e journée, 1ère division
Depuis le banc de touche, Christoffer Mafoumbi a assisté au revers de Mosta face à Gudja United (0-3).

Portugal, 13e journée, 1ère division
Tout avait bien commencé pour Boavista et Gáius Makouta face au Marítimo Funchal : à la 5^e mn, l'international congolais ouvre du pied gauche sur Hamache, dont le centre amène l'ouverture du score.

Mais alors que Funchal était réduit à dix à la 76^e mn, Makouta, déjà averti à la 41^e, va également être expulsé à la 76^e mn pour un second avertissement

après une semelle involontaire.

A dix contre dix, Boavista va concéder le match nul 1-1 à la 95^e mn. Et reste scotché à la 10^e place à 19 points du podium.

Russie, 17e journée, 1ère division
Alexis Beka Beka a été remplacé à la 72^e mn lors du revers du Lokomotiv Moscou face à Ural (0-1). Les co-équipiers de l'ancien Caennais ont été réduits à dix à la 47^e mn.

Réduit à dix, puis à neuf aux 6^e et 36^e mn, Ural est battu chez le Dinamo Moscou (0-2). Erving Botaka Yobama, averti à la 75^e mn, a joué toute la rencontre en défense centrale.

Au classement, Ufa est 15^e et avant-dernier avec 16 points, à neuf longueurs du Lokomotiv Moscou, 6^e.

Slovaquie, 17e journée, 1ère division
Yhoan Andzouana, ailier droit, est passeur décisif pour Balic à la 32^e mn. Au pressing sur Adamec, dont la passe en retrait manquée profite à Hahn (2-0, 35^emn). Remplacé à la pause, alors que le DAC Dunajska Streda avait obtenu le score final face à Pohronie (2-0).

Le DAC est 4^e à trois points du podium.

Slovénie, 19e journée, 1ère division
Antoine Makoumbou était titulaire lors du succès de Maribor à Celje (1-0). Maribor est 2^e à un point de Koper, le premier.

Suisse, 16e journée, 1ère division
Kévin Monzialo est resté sur le banc lors de la victoire de Lugano face à Sion (2-0). Lugano est 3^e avec 29 points.

Turquie, 15e journée, 1ère division
Hatayspor coule à domicile face à Baskashehir (0-3). Dylan Saint-Louis est entré à la pause, alors que le score était acquis. Hatayspor est 4^e avec un point d'avance sur son bourreau du week-end.

Ukraine, 17e journée, 1ère division
Le FC Illychivets Marioupol prend un point à Desna (3-3). Avec Marc-René Mampassi titulaire.

Ligue 1, 17e journée

Montpellier s'impose face à Clermont 1-0. Béni Makouana est entré à la 80^e. Sans Loris Mouyokolo, absent, Lorient

est battu au Moustoir par Nantes (0-1). Yannis M'Bemba est resté sur le banc des Canaris.

Réduit à dix à la 35^e, Reims s'incline à domicile face à Angers (1-2). Bradley Locko Banzouzi n'est pas entré en jeu. Chrislain Matsima et Warren Tchimbembé n'ont pas joué lors du carton de Monaco face à Metz (4-0).

Ligue 2, 17e journée

Caen prend un point à Auxerre (2-2). Avec Prince Oniangue titulaire comme défenseur axial droit. Jason Nguabi n'était pas dans le groupe.

National 1, 15e journée

Le Mans n'en finit pas de décevoir : en déplacement chez la lanterne rouge, Bastia-Borgo, les Manceaux s'inclinent sur le score d'un but à zéro. Durel Avounou était titulaire dans l'entrejeu, tandis que Mons Bassouamina a joué l'intégralité du match sur le front de l'attaque corse.

Orléans et Fred Dembi, averti à la 68^e mn, s'inclinent à domicile face à Sète (0-1). Alan Dzabana, remplacé à la 90^e mn, s'est créé une occasion à la 12^e, mais LHostis a détourné en corner.

Laval prend le gain du match à Boulogne-sur-Mer (2-1). Marvin Baudry et Randi Goteni étaient tous deux alignés au coup d'envoi : le premier a été sobre dans son rôle de libéro, mais a pêché dans ses relances.

Pour sa première titularisation en National, Randi Goteni a connu des difficultés face aux milieux boulonnais. Averti à la 31^e mn et remplacé à la 84^e. Dans les rangs de l'USBCO, Hermann Moussaki a disputé toute la rencontre. Annecy et Kévin Mouanga reçoivent Châteauroux ce lundi soir.

Coupe de France, 8e tour

Bourgoin-Jallieu est éliminé aux tirs au but par Hauts-Lyonnais au terme d'un match prolifique en buts (3-3). Titulaire, Jean-Bryan Boukaka a brillé avec un penalty provoqué dès la quatrième minute. Il a ensuite obtenu et converti lui-même un second coup de pied de réparation à la 44^e.

Averti à la 90^e+3 mn, l'ancien Rennais a en revanche manqué son tir au but, repoussé par la barre transversale.

Camille Delourme



EXPOSITION VENTE



Pour vos cadeaux de fin d'année et de nouvel an, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo.

Lundi à vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.



EGLISE CATHOLIQUE

Le pape achève sa visite en Grèce axée sur un soutien vibrant aux migrants

Le pape François a quitté la Grèce après un appel vibrant en faveur d'une meilleure intégration des migrants en Europe, thème central de son pontificat.

Sur le tarmac avant de décoller pour Rome après deux jours passés en Grèce, le pape argentin a remercié la présidente Katerina Sakellariopoulou et l'ensemble du peuple grec pour son hospitalité.

François était allé auparavant à la rencontre de jeunes d'une école catholique de la banlieue d'Athènes, qu'il a exhortés à ne pas se «contenter de rencontres virtuelles» mais à «rechercher les rencontres réelles».

Traditionnellement très proche des jeunes, François a estimé qu'aujourd'hui beaucoup sont très réseaux sociaux mais pas très sociables, repliés sur eux-mêmes, prisonniers du téléphone portable... Mais sur l'écran, il manque l'autre personne, ses yeux, son souffle, ses mains. L'écran devient facilement un miroir, devant lequel tu crois être face au monde, alors qu'en réalité tu es seul.

La veille, sur l'île de Lesbos, François, ardent défenseur de la cause des migrants, avait appelé à mettre fin à un «nauffrage de civilisation» dans un vibrant discours au camp de Mavrovouni.

La Méditerranée «est en train de devenir un cimetière froid sans pierres tombales (...). Je vous en prie, arrêtons ce naufrage de civilisation!», a-t-il lancé dimanche, déplorant que la Méditerranée, «berceau de tant de civilisations» soit «désormais comme un miroir de la mort».

«Ne permettons pas que la mare nostrum se transforme en une désolante mare mortuum, que ce lieu de rencontre devienne le théâtre de conflits! Ne laissons pas cette mer des souvenirs devenir la mer de l'oubli», a-t-il exhorté

D'après AFP

CAF-C2

Mazembe en phase de groupes, DCMP et Maniema Union débarqués

Un seul club de la République démocratique du Congo a accédé à la phase de groupes de la 19e édition de la Coupe de la Confédération. Il s'agit du Tout puissant Mazembe de Lubumbashi.

Le club noir et blanc du Grand Katanga a imposé, le 5 décembre, au Peter-Mokaba Stadium de Polokwane un nul de zéro but partout à la formation de Marumo Gallants (Tshakhuma Tsha Madzivhandila) d'Afrique du Sud, en barrage de la compétition africaine interclubs de football. Au match aller, les protégés du président sponsor Moïse Katumbi Chapwe s'étaient imposés à domicile par un but à zéro, marqué contre son camp par le défenseur Lehlohonolo Nonyane, à la 45e mn.

L'équipe entraînée par le technicien français Franck Dumas sera donc au rendez-vous de la phase des poules de la C2 africaine. Mais ce ne sera pas le cas du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa et de Maniema Union de Kindu. Les deux clubs n'ont pas dépassé les barrages de la Coupe de la Confédération.

Battu au match aller au stade Se-Seyni-Kountché de Niamey par zéro but à deux par l'US Gendarmerie du Niger, des réalisations de Wilfried Gbeuli (48e mn) et Hinsia Issoufou (73e mn), le club vert et blanc de Kinshasa n'a pas réussi la remontada, n'ayant marqué qu'un seul but, œuvre de William Likuta Luezi à la



Une séquence du match entre Marumo Gallants vs Mazembe à Polokwane

53e mn.

Mais à la fin de la partie, quelques supporters se sont rués sur le premier assistant de l'arbitre du match pour avoir refusé un but d'un attaquant du DCMP en position litigieuse. Cet incident ne restera certainement pas impuni. La Confédération africaine de football va sévir dans les joueurs qui viennent.

Enfin, l'AS Maniema Union n'a pas opéré de miracle au stade du 30-juin du Caire face à Pyramids FC d'Egypte. Déjà battu à domicile au stade des Martyrs de Kinshasa par zéro but à un (but de Mahmoud Wadi

à la 25e mn), le club de Kindu s'est incliné par la même marque. Ibrahim Abdel a marqué le but du club égyptien à la 36e mn, scellant une qualification quasiment acquise depuis une semaine à Kinshasa.

C'est donc le Tout-Puissant Mazembe qui reste le seul club congolais encore en lice en compétition africaine interclubs, débarqué de la Ligue des champions, mais continuant en C2. Tour à tour, V.Club en Coupe de la Confédération, Maniema Union en Ligue des champions et en C2, et enfin, DCMP en C2 ont été éliminés.

Martin Engimo



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

« **Projet d'aménagement de la route de la route DOUSSALA-DOLISIE et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Pointe-Noire - Brazzaville** »



Secteur : Transport

Référence de l'accord de financement : Prêt N° 2100150031593

N° d'Identification du Projet : P - ZI - DBO - 088
AMI N° 004 / MATIER / DGGT / CET - CEP

1. La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du « Projet d'aménagement de la route de la route DOUSSALA-DOLISIE et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Pointe-Noire - Brazzaville », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à la « réalisation des notices d'impact environnemental et social (NIES) relatives aux travaux connexes ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, entre autres :

- Évaluer l'existant en matière de prise en compte des questions environnementales;
- Identifier et analyser les conditions sociales et environnementales initiales des différents sites de construction;
- Identifier et évaluer les impacts potentiels liés à la réalisation des travaux;
- Passer en revue les politiques et législations en matière d'environnement et du social en République du Congo et de la Banque Africaine de Développement;
- Proposer un cadre institutionnel de mise en œuvre de la NIES;

- Proposer des mesures de suppression, d'atténuation et de gestion des impacts environnementaux et sociaux négatifs liés aux travaux envisagés ainsi que des mesures de bonification des impacts positifs;
- Consulter les populations, les autorités locales, les associations et ONG.

La durée maximale de la mission est de quarante-cinq jours (45) jours, hors délais de validation.

2. La Cellule d'exécution des Projets BAD logée au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux au Congo, ci-après dénommée « Organe d'Exécution » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des

informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9 heures à 14 heures.

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 06 janvier 2022 à 12 heures 30 mn (heure locale, TU+ 1) et porter expressément la mention « AMI N° 004 / MATIER / DGGT / CET - CEP / Sélection de Consultants - Firmes » / réalisation des notices d'impact environnemental et social (NIES) relatives aux travaux connexes au Projet d'aménagement de la route de la route DOUSSALA-DOLISIE et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Pointe-Noire - Brazzaville »

À l'attention : Monsieur BATOUNGUIDIO, Coordonnateur du Projet,
Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI (Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO),
5e étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU à Brazzaville, République du Congo
E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO.-

JOURNÉE MONDIALE DE L'AVIATION CIVILE

La situation d'Ecair s'éternise

Le 7 décembre de chaque année, le monde entier célèbre depuis 1994 la Journée internationale de l'aviation civile. Proclamée par l'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), celle-ci a pour but de mettre en évidence l'importance de l'aviation civile internationale et contribuer à sa promotion.

La Journée internationale de l'aviation civile a pour but de sensibiliser l'opinion mondiale sur l'importance de ce secteur pour le développement socioéconomique des pays. Elle vise aussi à mieux faire connaître le rôle de l'OACI qui soutient la coopération des États et leur prêche assistance en vue d'établir un réseau de transport rapide et véritablement mondial, au service de toute l'humanité.

L'aviation est donc l'un des moteurs incontournables de la connectivité planétaire, car selon les objectifs de la Convention de Chicago, des vols sont sur le plan international des catalyseurs fondamentaux de la paix et de la prospérité dans le monde.

La situation de la compagnie Ecair

Pendant que le monde va célébrer cette journée, au Congo la situation de relance de la compagnie Equatorial Congo Airlines (Ecair) piétine. La dernière activité en date est celle d'août 2021 au cours de laquelle près de 800



agents de cette compagnie aérienne ont manifesté pour réclamer le paiement de leurs droits. En grand nombre et avec des instruments de toutes sortes, ils s'étaient amassés devant le siège de leur compagnie, en face de l'aérogare de Brazzaville, pour produire un bruit assourdissant. Ce jour là, l'un des agents s'exprimait en ces termes : « Nous sommes revenus pour revendiquer la même cause, c'est-à-

dire nos droits. On est revenu avec des casseroles pour que nous puissions nous faire entendre parce que depuis notre première manifestation, les autorités n'ont pas répondu à nos doléances ».

Apparemment, tous les plans de relance de cette compagnie congolaise d'aviation civile piétinent. Tous les avions d'Ecair sont cloués au sol depuis cinq ans et la situation sociale de ses agents

laisse à désirer.

Une autre employée en colère, mère de famille, déclare : « Nous sommes des responsables de famille. Nos enfants vont aujourd'hui çà et là pour trouver de quoi manger. Ce sont parfois nos parents retraités qui nous viennent encore en aide. C'est triste ».

Aujourd'hui, ces agents ont près de cinq ans d'arriérés de salaire. Or, plus d'une fois, le gouverne-

ment a exprimé l'ambition de relancer la compagnie Ecair mais sur le terrain, la situation reste inchangée.

En rappel, quand la compagnie Ecair ouvre ses portes, une bouffée d'oxygène envahit bon nombre de Congolais, car des liaisons locale et internationale sont régulièrement assurées et en plus des emplois sont créés, certains jeunes y accèdent, mais le beau temps ne dure que cinq ans.

Suspendus une première fois en juillet 2016, les vols intérieurs de la compagnie avaient brièvement repris fin septembre de la même année, du moins entre Brazzaville et Pointe-Noire, avant que les avions ne soient à nouveau cloués au sol, le 10 octobre 2016. Lancée en août 2012 avec le premier vol entre Paris et Brazzaville, la compagnie Ecair faisait la fierté nationale. En février 2014, elle inaugurerait une liaison entre Brazzaville et Dubaï. Mais en raison de ses nombreuses dettes, la compagnie a été contrainte en octobre 2016 de cesser ses activités

Faustin Akono

MUSIQUE

Lesly Felma lance son single

Après une tournée promotionnelle à travers les différents médias de la capitale, l'artiste-musicienne Lesly Felma vient de sortir le single «Comme tu sais faire».

Dans un style afro-traditionnel moderne, l'artiste musicienne fustige le comportement déviant de la jeunesse qui se livre à la drogue sans se soucier des conséquences qu'entraîne la consommation des stupéfiants. C'est une interpellation des jeunes à plus de responsabilité. « Avoir la force naturelle, c'est la meilleure des choses, luttons contre ce phénomène de la consommation de la drogue aux conséquences incalculables », dit -elle. « Quiconque en consomme devient un esclave. Soyez plutôt fiers de vous

avec vos capacités naturelles. Frère, toi qui dis que tu es fort après avoir pris le Tramadol, tu ne seras jamais couronné et ne gagnera aucun prix. Tu te crois être au top, détrompe-toi, cette bataille est sur terre ou au sol... », conseille-t-elle.

Cette chanson et son clip sont disponibles sur You Tube en Streaming (Itunes, Spotify, Digital Stores) et sur divers réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tik Tok etc...). Son maxi single «Hopeness» sera disponible en 2022.

Hervé Brice Mampouya



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



COOPÉRATION

La Chine disposée à intensifier les échanges avec le Congo

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu, le 5 décembre à Brazzaville, avec Yang Jiechi, membre du bureau politique du Comité central du parti communiste chinois, directeur du bureau de la Commission Affaires étrangères.

Après avoir transmis les « sincères salutations » du président Xi Jinping à son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, Yang Jiechi a souligné que « sous l'impulsion personnelle et la direction des deux chefs d'Etat, le partenariat de coopération stratégique globale sino-congolais a fait des progrès à pas de géant ». La Chine, a-t-il poursuivi, est disposée à « intensifier les échanges de haut niveau » avec le Congo et à travailler pour que les deux pays se soutiennent fermement sur les questions d'intérêt fondamental respectif qui reflètent la spécialité et le niveau élevé de leur partenariat stratégique global.

« La Chine fera de la mise en œuvre des acquis de la huitième conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine une opportunité de continuer à soutenir inlassablement le Congo dans sa lutte contre la pandémie de covid-19, à valoriser et cultiver la nouvelle complémentarité et les nouveaux pôles de croissance dans la coo-



opération bilatérale et à promouvoir, de manière progressive, la coopération pragmatique dans les domaines de la construction d'infrastructures, parcs industriels et autres, afin d'appuyer le développement économique et social du Congo », a promis

l'homme d'Etat chinois, tout en réitérant l'engagement de son pays à intensifier les échanges de haut niveau avec le Congo. Par ailleurs, Yang Jiechi a souligné que la Chine et le Congo partagent un large consensus sur les dossiers internationaux. « Nos

La séance de travail entre les deux parties
deux parties devront multiplier la coopération dans la lutte conjointe contre l'unilatéralisme pour sauvegarder le véritable multilatéralisme, l'équité, la justice internationale et les intérêts communs des pays en développement », a-t-il insisté.

De son côté, le président Denis Sassou N'Guesso a demandé à Yang Jiechi de transmettre au président Xi Jinping « ses meilleurs vœux et sincères félicitations pour le centième anniversaire du Parti communiste chinois ».

Il a, en outre, réitéré « l'importance majeure » que la partie congolaise accorde au partenariat de coopération stratégique globale entre les deux pays et témoigné sa gratitude envers la partie chinoise pour « son soutien précieux dans la lutte contre la covid-19 et la reprise économique ».

Denis Sassou N'Guesso a précisé que le Congo attache « fidèlement » une importance au principe d'une seule Chine, tout en espérant une coopération plus approfondie dans divers domaines, tels que l'énergie, le façonnage, les transports et l'agriculture. Il a réaffirmé le souhait du Congo à « œuvrer davantage » avec la Chine à la coordination dans les affaires au sein des Nations unies et au niveau continental, et à la lutte contre les actes unilatéralistes.

Yvette Reine Nzaba

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

L'AS Otohô en phase de poules

Mission accomplie pour l'équipe championne du Congo, qui s'est qualifiée pour la phase de poules de la Coupe africaine de la confédération, après avoir tenu en échec, à Nairobi, Gor Mahia du Kenya, sur un score d'un but partout.



L'AS Otohô qualifiée pour la phase de poules de la Coupe africaine de la confédération/Adiac
Après l'Interclub en 1988 et l'AC Léopards en 2015, AS Otohô est le troisième club congolais à écarter Gor Mahia de la course. Une bonne nouvelle pour le football congolais, puisque l'AS Otohô fait partie des seize prétendants au titre, même si elle n'est pas favorite. Comme on dit souvent, c'est la fin qui justifie les moyens. Les Congolais déjà vainqueurs, le 28 novembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, 1-0, ont terminé le boulot en concédant un nul avec but suffisant pour assurer leur qualification. C'est, d'ailleurs, l'AS Otohô qui s'illustre la première, en ouvrant le score à la 10e mn, grâce à Roland Okouri déjà buteur à l'aller. L'AS Otohô a plié, mais n'a pas rompu, puisqu'elle a concédé l'égalisation de John Macharia à la 12e mn. Ses joueurs ont montré un autre état d'esprit pour conserver leur avantage acquis à la manche aller. La phase à élimination directe étant terminée, les champions du Congo devraient montrer un tout autre visage, lors de la phase de poules qu'ils découvrent pour la deuxième fois de leur histoire, après celle de la saison 2018-2019 au cours de laquelle ils avaient échoué devant le Raja de Casablanca.

Les Marocains avaient infligé 4-1 aux Congolais au stade Marien-Ngouabi d'Owando, lors de la dernière journée de la phase de poules. Avec la reprise du championnat prévu pour le 11 décembre, l'AS Otohô aura désormais des arguments pour se montrer à la hauteur.

James Golden Eloué

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE U-20

Les Diables rouges dames compromettent leurs chances de qualification

Les dames congolaises n'ont pas tenu le choc face aux Super falcons du Nigeria, le 5 décembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville. La lourde défaite 0-4, lors de la manche aller des éliminatoires de la Coupe du monde de Costa Rica en 2022, confirme bien l'écart entre les deux sélections.



Les Congolaises ont proposé peu d'arguments face aux Nigériennes/Adiac

Les Diables rouges dames sont très mal embarquées avant la manche retour prévue au Nigeria. Les Congolaises ont eu peu d'arguments à proposer face à l'armada offensive des Nigériennes. Elles ont fait le dos rond jusqu'à la demi-heure de jeu grâce à leur gardienne, Christ Maba Zita. Cette dernière a sorti un arrêt reflexe sur la reprise de la tête de Mercy Idoko, oubliée au second poteau. L'attaquante Nigérienne a réglé la mire à la 31e mn en trouvant enfin le chemin des filets.

Le score à la pause (0-1) n'était que flatteur puisqu'à force de trop résister, les Congolaises ont fini par céder au pilonnage des

attaquantes nigériennes. Tout s'enchaîne alors très vite. Sabastine Flourish Chioma fait le break à la 47e mn avant de provoquer, à la 50e, un penalty que sa coéquipière Esther Chinemrem Onyenezide a transformé en but une minute plus tard. Deborah Ajibola Abiodun a donné plus d'ampleur à cette victoire en inscrivant le quatrième but d'une frappe de plus de 25 m. Les Congolaises ont donc compromis leurs chances de qualification pour la Coupe du monde des moins de 20 ans qui se déroulera au Costa Rica. Pour un sursaut d'orgueil, Berjona Mbemba a promis des améliorations lors de la manche retour.

« On vient de découvrir l'adversaire. Je pense que lors de la manche retour, nous améliorerons certaines choses qui n'ont pas marché. Nous allons présenter une copie différente de celle de la manche aller. Le football a ses réalités et le match étant un instructeur, il nous permettra de corriger nos faiblesses en se mettant résolument au travail. Le Nigeria est une grande nation de football, on le reconnaît mais pour grandir, il faut jouer avec les grands », a commenté la coach des Diables rouges.

J.G.E.